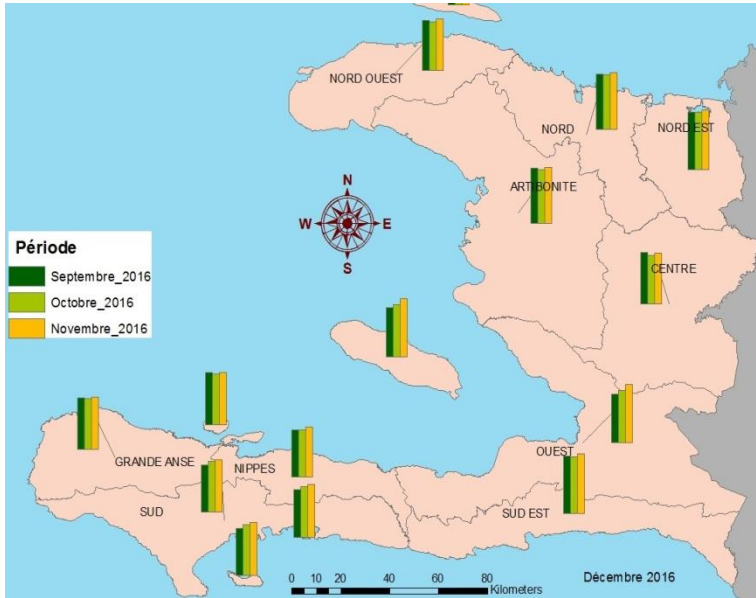


Figure 1 : Tendence du coût réel du panier alimentaire sur les grands marchés, septembre-novembre 2016*



Jusqu'à septembre, les conditions de disponibilité et d'accessibilité, à travers le pays, ont été plus ou moins favorables : bonne performance des récoltes de printemps, baisse des prix des produits locaux, en particulier des haricots, du maïs, stabilité des prix des produits importés dont le riz et la farine de blé (à l'exception de l'huile comestible et du sucre) par rapport au trimestre précédent. Le prix réel du panier alimentaire a légèrement baissé (près de 3 pour cent en moyenne) comparativement au trimestre antérieur et en glissement annuel, de 3.6 pour cent. Pour sa part, le prix nominal reste stable, ceci depuis mars, avec de faibles variations positives en juillet-septembre. Il a été en moyenne de 1087.02 par personne ou 5435.10 gourdes pour une famille de 5 personnes, soit une augmentation de moins de 1 pour cent par rapport au second trimestre 2016.

A partir d'octobre, la tendance s'est retournée, avec des hausses significatives surtout en novembre, à travers tout le pays, particulièrement à Port-au-Prince, aux Cayes, à Fond des Nègres et à Jacmel (voir figure ci-contre). Le coût moyen du panier alimentaire a varié de plus de 8 pour cent en moyenne par rapport au mois précédent, ceci tant en termes réels que

nominaux. A noter que sur le marché de la Croix des Bossales (Port au Prince) et des Cayes, cette hausse a été respectivement de plus de 20 pour cent et près de 14 pour cent. Par contre, mis à part le sucre et l'huile comestible, les prix des céréales importées demeurent stables sur les différents marchés, ce au fort même de la dépréciation du taux de change gourde/dollar. On doit toutefois noter que les prix de ces produits sont encore à un niveau élevé par rapport à la moyenne de l'année dernière et à celle des cinq dernières années. Dans ces conditions, l'accès aux aliments, pour les plus pauvres ne saurait être amélioré et que, en cette fin d'année, une large frange de la population, notamment dans les zones touchées par Matthew, nécessite encore de l'assistance humanitaire et des intrants de qualité pour pouvoir relancer leurs activités agricoles de prédilection.

Cette situation est induite par les chocs ayant marqué les mois d'octobre et de novembre: cyclone Mathew, inondations, etc., qui ont ravagé le secteur agricole. Une situation qui tend à s'accroître, sous l'effet de la décote de la monnaie nationale par rapport au dollar américain et de la résurgence des troubles socio-politiques liées aux élections de novembre. On s'attend encore à de nouvelles hausses de prix en décembre, comme c'est ordinairement le cas, à l'occasion des festivités de fin d'année. Mais tenant compte de la solidarité entre les familles et de l'augmentation des flux de transferts de l'étranger, un certain niveau d'accès aux marchés serait assuré pour la plupart des ménages, durant la période des fêtes.

Par ailleurs, les activités associées aux campagnes d'été-automne et d'hiver semblent être compromises, devant l'envergure des dégâts enregistrés dans le secteur agricole, notamment dans la Grande-Anse et le Sud. Donc la demande de main-d'œuvre diminue considérablement, mettant encore les familles pauvres vivant du travail agricole peu qualifié, dans une situation de précarité.

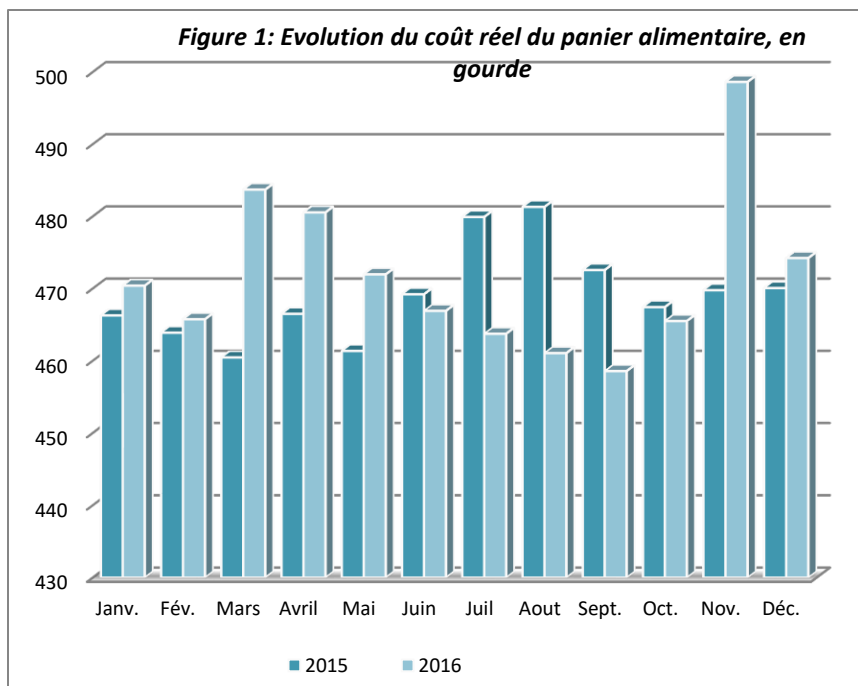
A cet égard, l'insécurité alimentaire sera minimale, entre octobre et février, dans la plupart des zones non ou peu affectées par l'ouragan. Cependant, dans celles fortement touchées, les ménages pauvres seront incapables de satisfaire par eux-mêmes leurs besoins alimentaires et pourront se retrouver en crise. Certes le PAM a déjà estimé à plus de 2 millions le nombre de personnes affecté par Matthew, dont 70 pour cent ont eu besoin de l'assistance humanitaire. Présentement, on se demande si la situation s'est améliorée ou davantage détériorée. On s'intéresse aussi à la sécurité alimentaire dans les autres régions non touchées par Matthew. L'étude EFSA¹, actuellement en cours, permettra de répondre objectivement à ces questions.

¹ EFSA : Evaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence.

*Les informations ayant servi à l'élaboration de cette carte concerne les dix marchés départementaux. La carte met surtout l'accent sur la tendance du coût moyen du panier alimentaire sur ces différents marchés.

Entre temps, il est recommandé de revoir la stratégie d'assistance aux personnes en difficulté. Par exemple, il faut prioriser des cash transferts en lieu et place de l'aide alimentaire², faire des distributions ciblées (les groupes vulnérables) ou au mieux offrir une assistance conditionnelle à travers du cash for work ou d'autres mécanismes. Cela permet d'éviter des distorsions observées sur les marchés du Sud et de la grande Anse suite aux distributions massive de l'aide alimentaire.

Evolution du coût réel du panier alimentaire³



Comme annoncé en juin dernier, le niveau des prix des produits alimentaires, particulièrement locaux a baissé de juillet à septembre. Cependant, l'accroissement de la dépréciation de la gourde par rapport au dollar, le climat socio-politique, ainsi que les dégâts provoqués par le passage du cyclone Matthew, constituent encore des goulots à l'amélioration de l'accès aux aliments, notamment pour les plus pauvres.

La tendance à la baisse du coût du panier alimentaire, en termes réels, observée depuis le mois d'avril, s'est maintenue au cours du trimestre juillet-septembre 2016. En effet, entre avril-juin et juillet-septembre, le prix du panier alimentaire a baissé de 3 pour cent en moyenne approximative, soit de 473.14 gdes (2365.7 pour une famille de cinq personnes) à 461.12 gourdes (2305.6 gourdes). En glissement annuel, un constat similaire est noté: le coût réel du panier a

varié négativement de 3.6 pour cent en moyenne, entre juillet septembre 2015 et juillet septembre 2016.

Il est à souligner qu'à partir d'octobre, la tendance s'est inversée, avec des hausses significatives surtout en novembre. En effet, le coût moyen du panier alimentaire est passé de 458.6 (2293 gourdes pour une famille de 5 personnes) à plus de 465 gourdes (2327.5 gourdes pour une famille de 5 personnes) en octobre, soit 1.5 pour cent de plus par rapport au prix de septembre. La situation s'est enfoncée davantage en novembre avec une variation de plus de 8 pour cent en moyenne par rapport au mois précédent, soit 499 gourdes, l'équivalent de 2495 gourdes par famille.

-Evolution du coût nominal du panier

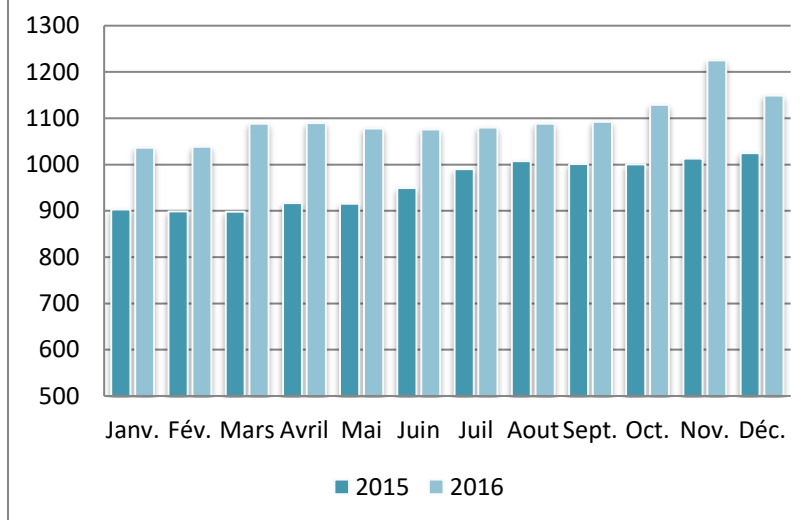
Sur le plan nominal, le coût du panier alimentaire évolue de manière stable, de mars à septembre, avec de faibles variations positives inférieures à un pour cent (voir figure 2). En effet, de juillet à septembre, le coût nominal a été en moyenne de 1087.02 ou 5435.10 gourdes (pour une famille de 5 personnes), soit une augmentation de moins de 1 pour cent par rapport au second trimestre de l'année en cours. En revanche, le coût du panier s'est apprécié considérablement au cours des deux derniers mois (octobre et surtout novembre), soit respectivement de 3.3 et de 8.2 pour cent en moyenne, coïncidant avec le passage du cyclone Matthew et d'autres intempéries (inondations dans la Grande Anse, le Nord et Nord-Est).

² Ce faisant, les bénéficiaires pourront se procurer eux-mêmes aux marchés les biens nécessaires à la satisfaction de leurs besoins alimentaires.

³ Coût réel: Rapport du coût nominal du panier (valeur au prix courant du marché) à l'indice des prix à la consommation (IPC).

* Chiffre provisoire.

Figure 2: Evolution du coût nominal du panier alimentaire pour un individu (en gourde courante)



En glissement annuel, le rythme de croissance a également diminué : un accroissement de 8.4 pour cent est observé entre juillet septembre 2015 et juillet septembre 2016, ce qui représente une chute de 7 point par rapport au trimestre précédent. Il reste cependant que le prix nominal du panier alimentaire en 2016 est encore au-dessus de celui observé en 2015 et que la hausse en glissement annuel observée en octobre (12.1 pour cent) et particulièrement en novembre (19 pour cent) est très significative, car dépassant la moyenne du trimestre juillet-septembre 2015/2016.

Si, au cours du trimestre à l'étude, le ralentissement du coût du panier alimentaire peut être attribué à des facteurs comme l'augmentation de la disponibilité alimentaire locale, la situation sur le plan international, etc., la hausse soudaine au cours des

deux derniers mois est imputable aux chocs qui ont frappé le pays en octobre dernier.

L'amélioration de la disponibilité locale, en raison de la bonne performance agricole de printemps, a permis d'anticiper une diminution des prix des produits locaux. En effet, les récoltes de printemps ont été à la hauteur des prévisions annoncées, avec une augmentation au cours du mois de juillet. Les prix des produits locaux, en particulier celui des haricots, ont affiché une nette baisse sur les différents marchés. Dans la foulée, les prix des produits alimentaires importés, se sont montrés stables, bien qu'ils soient encore à un niveau élevé (voir section suivante).

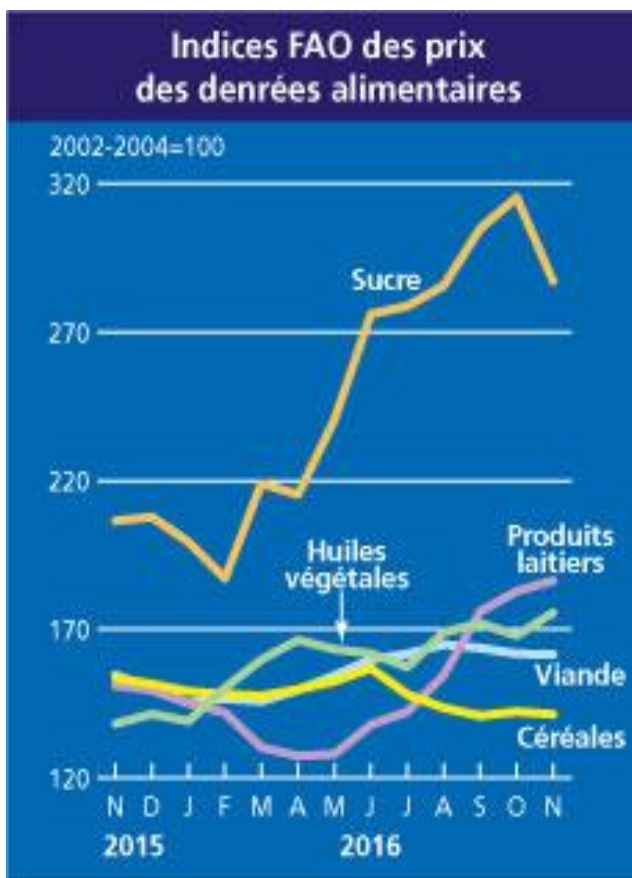
-Tendance des prix des produits alimentaires sur le marché local

La tendance observée au cours du trimestre juillet-septembre ne diffère pas trop de celle du trimestre avril-juin. Les prix de la plupart des **produits locaux** (hormis le riz) sont à la baisse, du moins jusqu'à septembre, tandis que certains des produits importés, à l'exception du riz, du maïs et de la farine, ont fait montre d'une hausse plus ou moins importante. En effet, comme anticipé, les prix des produits locaux, mis à part le riz (+3.7 pour cent), continuent de baisser, par rapport au trimestre précédent. C'est le cas des haricots, en particulier le haricot noir dont le prix a baissé de 16.7 pour cent en moyenne⁴ tandis que celui du haricot rouge a chuté de près de 2 pour cent. En glissement annuel, la chute du prix moyen du haricot noir a été significative (près de 23 pour cent) tandis que pour le haricot rouge une augmentation de plus de 5 pour cent a été enregistrée.

Le prix du maïs local a diminué de près de 8 pour cent, de juillet à septembre, par rapport au trimestre avril-juin et reste stable en octobre et novembre. Un tel constat confirme la prévision qui a été faite au bulletin précédent. On a anticipé un retournement de tendance, en raison des prévisions de récoltes de juillet. Dans le cas du riz local (variété tcs-10, notamment), le niveau moyen du prix n'a pas été stable, contrairement au trimestre précédent, ayant affiché une hausse de 3.7 pour cent. Toutefois, au cours des mois d'octobre et de novembre, bien que le prix de ce produit ait légèrement chuté, il reste quand même plus accessible, le prix moyen par livre étant supérieur à 25 gourdes. Et sur le plan annuel, une hausse de près de 7 pour cent y est observée.

⁴La récolte de haricot noir ayant débuté en mai dans les montagnes humides, sa disponibilité augmente. D'où cette importante baisse du prix sur les différents marchés.

Au niveau des **produits importés** suivis dans le cadre de cette analyse, la tendance initiée au cours des mois précédents s'est encore maintenue : tous les prix sont à la hausse, à l'exception du riz⁵ dont le prix moyen a très légèrement baissé (-0.35 pour cent)⁶ par rapport au trimestre antérieur. Le sucre est le produit dont le prix a le plus augmenté (soit 9 et 14.3 pour cent respectivement pour les variétés raffinée et rousse). Pour les deux derniers mois, le prix du sucre a en moyenne cru de plus de 10 pour cent. Les autres produits tels que l'huile de cuisine, la farine de blé et le maïs importé (toutes variétés confondues) ont enregistré de légères variations positives entre les deux trimestres étudiés et, de manière particulière, en octobre et novembre.



-Tendance des prix des produits alimentaires sur le marché international

Il faut noter que le comportement des prix des produits importés sur le marché local suit d'ordinaire la tendance observée sur le marché international. A bien observer le graphique ci-contre⁷, en s'en tenant uniquement aux produits céréaliers et à certains autres comme le sucre et les huiles végétales, il paraît évident que, les prix des céréales, en particulier le riz et le blé, sont pour la plupart relativement stables, de septembre à novembre, en raison des bonnes performances de la production dans les pays exportateurs.

Tandis que, pour le prix du sucre, après des hausses importantes depuis environ six mois, une chute remarquable est entamée en novembre par rapport à octobre. Selon la FAO, les conditions de récoltes et de prix sont très favorables à l'exportation ; ce qui laisse croire que le prix de ce produit continuera de baisser. On doit noter que cette baisse ne se répercute pas encore sur le marché local. En revanche, tout semble indiquer que seul les prix de l'huile comestible se renforcent, bien qu'une inflexion soit observée à partir de septembre.

Néanmoins, compte tenu de la situation socio-économique actuelle, en particulier de la dépréciation significative de la gourde par rapport au dollar américain, les prix des produits alimentaires importés prendraient du temps pour s'ajuster à ceux observés sur le marché international.

-La situation au niveau des marchés régionaux

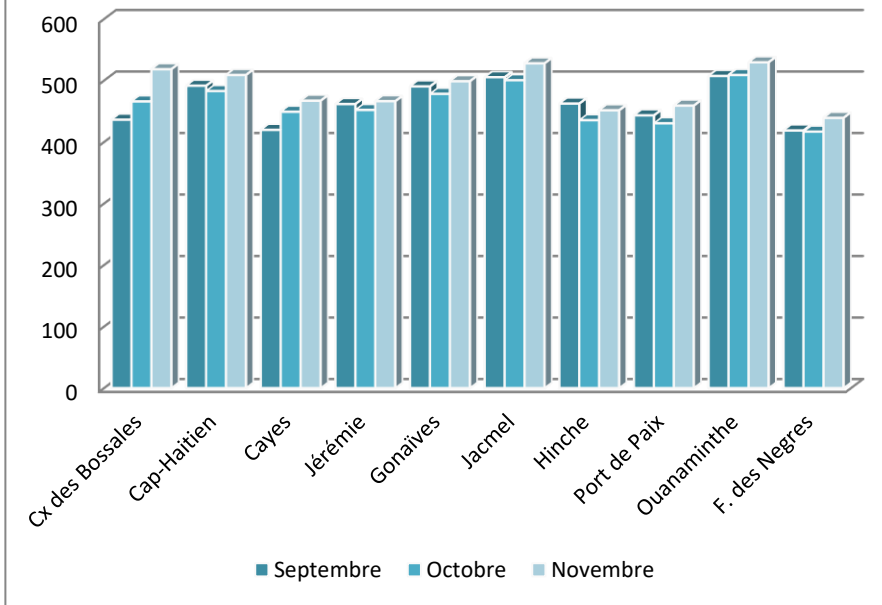
Avant le passage du cyclone, le coût du panier augmentait faiblement (moins de 2 pour cent en moyenne) en juillet-septembre par rapport au trimestre précédent, sur six des dix marchés suivis. Cette variation est plus importante sur le marché de Jérémie, où le panier alimentaire se vendait 6.5 pour cent plus cher par rapport à la période de référence. Les autres marchés (Hinche, Cayes et Jacmel) ont enregistré des baisses mais inférieures à 2 pour cent. En octobre, coïncidant avec le passage du cyclone, certains marchés enregistrent des baisses (les marchés du Cap-Haïtien, Jérémie, Gonaïves, Port-de Paix et surtout celui de Hinche qui a affiché une baisse de plus de 4 pour cent), d'autres des hausses et, de manière particulière, les marchés des Cayes (8.6 pour cent) et de la Croix des Bossales à Port-au-Prince (6.34 pour cent).

⁵ Ce produit stratégique entame une hausse légère en octobre et en novembre derniers, soit 1 et 1.2 pour cent en moyenne de manière respectivement

⁶ Selon OSIRIZ (Bulletin de Novembre 2016 – n° 153), "En novembre, les cours mondiaux se sont maintenus relativement fermes sauf en Thaïlande où les disponibilités encore abondantes tendent à déprimer les prix à l'exportation. Les récoltes asiatiques commencent à arriver et s'annoncent plutôt bonnes, notamment en Inde, en Thaïlande et au Pakistan. La Chine et les Philippines devraient aussi voir leur production progresser en 2016-2017 grâce à des meilleures conditions climatiques et à une augmentation des surfaces ensemencées".

⁷ FAO: Indice des prix des produits alimentaires, 8 décembre 2016.

Figure 4: Coût réel moyen du panier alimentaire par marché, en gourdes, septembre Novembre 2016



Par contre, pour le mois de novembre, le panier alimentaire renchérit sur tous les marchés et de façon très significative à Port-au-Prince (plus de 12 pour cent) et à Port-de-Paix (près de 8 pour cent). Force est de noter que sur les marchés de Jacmel, de Fond des Nègres, et du Cap Haïtien, le coût du panier évolue autour de 7 pour cent plus cher qu'en octobre ; tandis que sur les marchés des Cayes et de Jérémie, la variabilité se situe entre 4 et 6 pour cent par rapport au mois d'octobre.

En comparant, en outre, la situation d'avant et celle post-Matthew, soit entre septembre et novembre, en raison de la hausse des prix des différents produits le composant (en particulier l'huile comestible, le sucre...), le panier se vend à près de 8 pour cent plus cher qu'en septembre et de plus de 7 points de plus par rapport à la moyenne du trimestre juillet-septembre. Cette hausse a été encore plus significative à Port-au-

Prince (plus de 20 pour cent) et aux Cayes (14 pour cent). On doit noter que, pour les autres régions (notamment Jérémie et Fond des Nègres), l'augmentation du coût du panier se situe dans une fourchette de 5 à 8 pour cent en moyenne.

Cela semble indiquer que la répercussion effective de l'impact du cyclone sur les marchés régionaux (sauf Port-au-Prince) se serait fait sentir beaucoup plus en novembre qu'en octobre. Un constat qui peut se comprendre à bien des égards. Selon le bulletin de perspective octobre 2016-mai 2017 (CNSA/FEWSNET, novembre 2016), en réponse aux dégâts causés par Matthew, de nombreuses organisations fournissent des soins de santé, de l'eau, des abris et surtout de la nourriture aux populations des zones sévèrement touchées. Par exemple, le PAM avait distribué, du 8 au 20 octobre, 1150 tonnes métriques de nourriture dans les aires affectées des départements de la Grand' Anse et du Sud. En plus, au cours du mois de novembre, un total de 574,763 personnes de la Grand' Anse et du Sud reçoivent de l'aide alimentaire du PAM et de l'USAID.

Cela a dû améliorer l'accès physique aux aliments de base pour un grand nombre de personnes sinistrées. Ainsi, la disponibilité alimentaire a été plus ou moins assurée, à mesure que les distributions d'aide alimentaire se réalisent et que les activités régulières (l'approvisionnement des marchés, le transport, etc.) ont pu reprendre leur cours normal. Cependant, les conditions de sécurité alimentaire, et donc de vie, avec la précarité qui les caractérise, peuvent continuer à se détériorer compte tenu du niveau de vulnérabilité des populations.

-Situation agricole

Au bulletin de perspectives juillet-décembre 2016, il a été annoncé que les zones agro écologiques sévèrement touchées par la longue période de sécheresse se sont récupérées, à la faveur d'une augmentation des précipitations de février et de mars. Les prévisions de récoltes s'annonçaient aussi très bonnes, ceci jusqu'à l'automne. A la faveur d'une pluviométrie adéquate, la production agricole du printemps a été plus performante que l'année dernière. Les récoltes de maïs, des fruitiers et de la banane ont été plus proches de la moyenne. Une amélioration de la disponibilité alimentaire locale a été observée, de juillet à septembre, ceci dans la plupart des régions du pays.

Cependant, l'impact des chocs semble compromettre les deux dernières campagnes agricoles annuelles, à savoir l'été-automne et l'hiver, notamment dans les régions les plus dévastées. C'est que, non seulement les infrastructures agricoles (canaux d'irrigation, les routes agricoles,...) et les stock de semences, etc., ont été endommagés ou détruits, mais aussi le

déplacement de la population, peuvent induire une diminution des terres cultivées et donc une baisse significative de la production pour ces deux saisons.

Dans les zones où la production agricole a été pratiquement détruite, les produits locaux étaient très rares sinon inexistants. Vu le niveau des dégâts sur les infrastructures agricoles et sur les moyens d'existence des ménages, il est peu probable que les agriculteurs de ces zones réussissent les campagnes agricoles d'automne et d'hiver et voire même celle de printemps 2017, à moins d'une assistance rapide, bien planifiée et mieux coordonnée de la part des principaux acteurs (CNSA/FEWSNET, Perspective de la sécurité alimentaire, Octobre 2016-mai 2017). On ne peut alors s'y attendre à une amélioration de la disponibilité alimentaire au niveau local. La campagne agricole d'hiver, dont les semis se font entre novembre et décembre, se réalise ordinairement, dans sa grande majorité, dans les aires irriguées. Dans les zones non ou très peu touchées, elle s'annonce même plus performante que celle des deux dernières années. La disponibilité pourra s'améliorer au point que les prix de certains produits locaux, comme le haricot, peuvent être influencés à la baisse.

Perspective des prix alimentaires et de sécurité alimentaire pour les prochains mois

Les dégâts infligés par le passage de l'ouragan Matthew sont importants : presque tout ce qui est à la base des moyens d'existence des populations a été sévèrement affecté. La vente des récoltes et du petit bétail, qui représente un tiers des sources de revenu des ménages très pauvres, est maintenant négligeable et ne devrait pas changer avant les récoltes de printemps en juillet 2017. L'auto-emploi, constitué en particulier le petit commerce qui compte pour environ le quart des sources de revenu, sera limité par la réduction des revenus des ménages des régions touchées par l'ouragan. La demande de la main-d'œuvre agricole est habituellement une source de revenus pour les très pauvres et les pauvres. Cependant, compte tenu du fait que les ménages moyens et les nantis qui les emploient sur leur exploitation ne sont pas, pour la plupart, en mesure de relancer leurs activités agricoles, d'autant qu'une partie de leurs ressources est consacrée à la réparation des maisons endommagées par le cyclone.

Il est donc clair que les ménages les plus pauvres font face à de considérables déficits alimentaires. La solidarité et l'assistance humanitaire aideraient à les atténuer. Une situation qui pourrait se maintenir jusqu'en mai, quand il deviendra possible de récolter des bananes et des tubercules dans la Grand'Anse et, dans une partie du département du Sud, des haricots, des légumes et des tubercules. En raison de la perte de leurs avoirs, les petits agriculteurs n'arriveront probablement pas à acquérir d'eux-mêmes les intrants agricoles sans une assistance externe.

Par ailleurs, en raison des chocs, les récoltes de haricot, de maïs, de sorgho et de pois Congo attendues jusqu'à février, sont compromises dans les zones touchées. Certes, les ménages continueront de vivre dans des conditions très précaires et privés de revenus adéquats pour un accès économique aux marchés. Mais, ils ont, pour la plupart, un accès physique aux aliments en raison de la distribution massive de l'aide alimentaire. Bien entendu, cela engendre des distorsions sur les marchés, dues aussi à la baisse de la demande et du pouvoir d'achat des ménages. Une fois reprises, les activités agricoles régulières au début de 2017 aideront donc à compenser les pertes. En revanche, pour celles non touchées et qui bénéficient de conditions climatiques et d'appui favorables, la disponibilité alimentaire locale pourra s'améliorer. Conséquemment, les prix des produits locaux, en particulier ceux suivis dans le cadre de l'analyse de la sécurité alimentaire, se stabiliseront ou diminueront sous l'effet de bonnes récoltes.

Au niveau des produits importés, les prix pourront soit se stabiliser ou diminuer. En effet, les conditions sur le marché mondial y sont favorables, en particulier pour les céréales de base (riz, maïs, blé). Les prix du sucre ont chuté considérablement tandis que ceux de l'huile comestible sont en hausse. En fait, sur le plan local, les prix de tels produits peuvent ne pas pleinement refléter le constat fait sur le marché mondial, en raison de la hausse du dollar sur le marché des changes. A cet égard, les prix des céréales importées seront stables certes, mais très rigides à la baisse et resteront alors à un niveau très élevé. Ainsi, de manière générale, l'insécurité alimentaire sera minimale, entre octobre et février, dans la plupart des zones non ou peu affectées par l'ouragan. Cependant, dans les zones fortement touchées, les ménages pauvres seront en difficulté à satisfaire leurs besoins alimentaires minimaux et se retrouveront en Crise.

Le panier alimentaire est un nouvel instrument d'analyse dont dispose la CNSA pour avoir une idée de l'accès aux aliments et, de là, dégager la tendance de la sécurité alimentaire dans le temps et l'espace. Cet instrument peut être utile dans le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de sécurité alimentaire, dans le ciblage des individus et des zones vulnérables en Haïti. Il servira, en outre, dans l'orientation des politiques publiques, dont l'objectif principal est de réduire la pauvreté et la faim dans le pays.

L'analyse du panier alimentaire est basée sur les informations relatives aux prix, aux revenus, à la diète alimentaire, fournies respectivement par la CNSA, le MARNDR, la Banque mondiale et la FAO.

Construction et évaluation du panier alimentaire

Le panier alimentaire est construit sur la base des hypothèses suivantes:

1. Il est composé de 6 produits: riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale, qui représentent 1979 kilocalories consommées par personne par jour.
 - a. Le panier alimentaire est donc constitué de telle sorte que 100 pourcent de consommation de calories proviennent justement de ces six produits alimentaires, ceci à cause du manque d'information pour d'autres produits, dont en particulier les racines et les tubercules.
 - b. Ce panier alimentaire ne prend pas en compte la part de la production locale dans la consommation ; par conséquent il fait l'hypothèse que tous les biens alimentaires soient achetés ouvertement sur les marchés.
 - c. Les données relatives à la consommation de calories proviennent du site FAOSTAT, à l'adresse www.FAOSTAT.FAO.ORG.
2. Il est supposé que ce panier alimentaire moyen soit consommé à travers le pays, tous groupes de revenus confondus. Cependant il est spécifiquement construit sur la base des préférences alimentaires des groupes à faible revenu (décile le plus bas de la population). On fait aussi l'hypothèse de l'invariabilité de la consommation dans le temps.
 - a. Un panier alimentaire par département serait plus approprié. Par exemple celui proposé par ACDIVOCA pour le Sud-est serait plus représentatif que celui de la CNSA.
3. L'approche du panier alimentaire ignore les effets de substitution étant donné qu'il est fixé dans le temps. Par conséquent cette approche capte seulement les effets des changements de prix.
 - a. Le coût total du panier alimentaire est calculé comme suit:

$$\text{Coût}_t = (\text{Prix}_{t\text{duRiz}} \times \text{QuantitéConsommée}_t) + \dots + (\text{Prix}_{t\text{duMaïs}} \times \text{QuantitéConsommée}_t)$$

4. La finalité de cette approche est de mesurer l'accès aux aliments, tenant compte du poids du coût du panier alimentaire dans le revenu des ménages.
 - a. Ce revenu est calculé sur la base de la parité du pouvoir d'achat per capita (PPAP) obtenue de la Banque mondiale.
 - b. Le revenu est alors distribué entre les différents déciles en utilisant les mesures de la distribution de richesse établies par la Banque Mondiale.
 - c. Finalement, un ratio du coût du panier alimentaire au revenu est calculé pour mesurer l'accès; une variation négative du ratio implique une amélioration de l'accès tandis qu'une variation positive en indique une détérioration.

Ce bulletin spécial est réalisé avec l'appui des Organismes suivants:



The views and opinions in this bulletin are those of the authors. They do not represent the views or opinions of the Economic Research Service or those of the U.S. Dept. of Agriculture, USAID, or the U.S. Government.